

ORGANISATION D'UNE ÉPREUVE DE TRIAL ET COVID 19

Trial Club de Marcoussis

Vous trouverez ci-après le détail des mesures mises en place par le Trial Club de Marcoussis pour ses épreuves de trial pendant la pandémie de COVID 19 en respect des mesures sanitaires en vigueur édictées par le Ministère des Sports et la FFM.

Le rappel des consignes sanitaires COVID 19 sera mis en place sur des panneaux à l'entrée du site.
Pour la sécurité de tous les pilotes et leurs accompagnateurs ainsi que le public sont tenus de les respecter.

Pour la protection du personnel de l'organisation :

Mise à disposition de masque, de gel, de lingettes désinfectantes et de gants.

Administratif :

Toutes les inscriptions seront enregistrées avant le week end du trial.

Préinscriptions nécessaires avec l'envoi du règlement par courrier.

Clôture des inscriptions avec réception du règlement avant le vendredi soir précédant le jour de la course.

Aucune inscription le jour de l'épreuve.

Départ de course simplifié :

Simultanément,

- Contrôle de l'inscription sur, dépôt de la licence pilote.
 - Remise du dossard de course.
 - Contrôle technique par le commissaire technique de la FFM.
 - Remise du carton de pointage avec l'heure de départ et orientation vers zones 1 à 5 ou 6 à 10.
- Départ immédiat.

Zones de trial :

Chaque pilote s'organisera afin de respecter la distanciation et les bonnes règles sanitaires.

Un couloir d'attente sera installé en entrée de zone.

Pointage du carton :

En sortie de zone, moteur à l'arrêt.

Le pilote maintiendra son carton entre les deux mains afin que le commissaire ait la meilleure accessibilité pour un pointage sans contact.

Fin de course :

Le pilote mettra son dossard dans un bac mis en place à proximité de l'arrivée, puis récupérera sa licence.

Affichage des classements :

Chaque pilote s'organisera afin de respecter la distanciation et les bonnes règles sanitaires.

Remise des coupes :

Pas de podium conventionnel, trois emplacements seront repérés sur le sol.

Le pilote prendra sa coupe sur la table d'exposition.

Buvette :

L'accès sera canalisé avec des repères de distanciation.

Un double balisage sera mis en place devant les tables de la buvette.

Il ne sera pas installé de table ni de chaise sur le parvis du gymnase.

Chaque pilote devra continuer à respecter les mesures barrières de distanciation physique.

Cette organisation a été établie par les membres du bureau du Trial Club de Marcoussis.

Prenez soin de vous et de vos proches en respectant les mesures sanitaires pour éviter la propagation de l'épidémie.

Pour tous renseignements contact 0677256097

